

Soutien aux associations de lutte contre la précarité et de solidarité/santé.

Exercice 2020: subventions de fonctionnement (6ème répartition) et d'investissement (4ème répartition).

		Montant de l'AP	Total affecté avant rapport	Montant de l'affectation complémentaire
	2020-21024J	250 000,00 €	109 600,00 €	134 000,00 €
OPERATION	1 011 760		109 600,00 €	134 000,00 €
dont IB	204-58-20421		64 600,00 €	64 000,00 €
dont IB	204-58-20422		45 000,00 €	70 000,00 €

La dernière Commission Permanente ayant voté une affectation concernant cette AP : 23/10/2020 N° 23